



EIDGENÖSSISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA
 DEPARTAMENT FEDERAL DA L'ECONOMIA PUBLICA

11.7
 2540.6

Bundesamt für Aussenwirtschaft	
No.	
EE	787.0
R	22. AUG. 1990
was	

Berne, le 20 août 1990

Au Conseil fédéral

Klausur du 22 août 1990

Papier de discussion

L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS AU SEIN DU GATT (URUGUAY ROUND)

En principe, l'environnement économique et politique mondial devrait être favorable à un succès du Round. Cela en dépit des récents événements en Irak et de leurs conséquences possibles sur la conjoncture économique mondiale. La menace d'une troisième crise pétrolière devrait en fait représenter une incitation supplémentaire à une conclusion rapide et substantielle du cycle de l'Uruguay. En effet :

- Jamais, dans l'histoire, les idées du libre-échange n'ont autant imprégné les politiques économiques nationales. L'évolution à l'Est, mais également les efforts de libéralisation dans les pays en développement exigent un succès de ce Round.
- Parallèlement, l'essor économique mondial continue. La croissance économique soutenue et la diminution du chômage devraient faciliter l'ajustement structurel nécessaire dans des domaines sensibles tels que l'agriculture et les textiles. Sans une disponibilité des gouvernements d'ajuster les structures économiques, il n'y aura pas de résultats ambitieux de ce Round. Chaque pays sera appelé à faire sa contribution : la Suisse - et l'Europe en général - dans le domaine agricole surtout, les Etats-Unis et le Canada dans les textiles et les pays en développement dans les nouveaux domaines (protection de la propriété intellectuelle, services, investissements).

Or, cette volonté de faire des concessions ne s'est pas encore manifestée. La réunion des hauts-fonctionnaires du mois de juillet, censée être une réunion clef de la négociation, n'a pas abouti à une négociation véritable, ceci pour les raisons suivantes : (i) le compromis de Houston sur l'agriculture - un compromis procédural qui cachait de profondes divergences - a été jugé comme le maximum réalisable à ce moment. Personne ne voulait remettre en question l'établissement d'ici le 1er octobre d'un inventaire de ce que j'appellerais la "masse théoriquement négociable" en agriculture; (ii) les deux grands (CEE et Etats-Unis) n'étaient pas (ou pas encore) prêts à bouger sur

les grands blocages de la négociation, notamment sur l'agriculture, les textiles, la sauvegarde et les services.

A quatre mois de la fin d'une négociation aussi complexe et politiquement explosive que celle-ci, cette perte d'élan est préoccupante. Plus la fin approche, plus la tentation est grande de réduire les ambitions. La pression du temps augmente également le danger de voir les Etats-Unis et la CE conclure des "deals", qui risquent de se faire au détriment des autres parties contractantes. Les pays en développement sont déjà nerveux face à cette situation. Pour cette raison, la Suisse a été l'un des rares pays à tenter, à Genève en juillet, de faire démarrer un dialogue négociatoire, sinon formellement du moins en deux petits groupes : le G-6 (USA, CEE, Japon, Canada, Suède, Suisse) et le groupe des pays spécifistes agricoles (Japon, pays de l'AELE, quelques pays de l'Est et la Suisse).

La réunion des hauts fonctionnaires de juillet n'a cependant pas été inutile. D'abord, la préparation de "profiles" de décision dans les 15 groupes de négociation a permis d'accomplir un travail technique remarquable et de mieux saisir les accords et les désaccords. Elle a également permis au Directeur général du GATT, M. Dunkel, d'élaborer un calendrier et une stratégie de négociation draconiens pour les quatre mois qui restent :

- la convocation à Genève, dès le 8 octobre, des négociateurs en chefs, munis des pleins pouvoirs, permettra d'enclencher le marathon final de négociation qui durera, d'une manière ininterrompue, jusqu'au début du mois de décembre, lorsque les ministres viendront négocier le paquet final.
- en matière agricole, l'établissement, d'ici le 1er octobre, d'un inventaire complet de toutes les mesures de protection externes et internes de l'agriculture, donc de la "masse théoriquement négociable", permettra sans aucun doute de rendre la négociation agricole beaucoup plus concrète et opérationnelle;
- l'obligation ensuite de soumettre, d'ici au 15 octobre, des offres dans tous les domaines d'accès au marché (tarifs, mesures non-tarifaires, agriculture, textiles, produits tropicaux, ressources naturelles) devrait donner un nouvel élan à cette négociation;

L'Uruguay Round a la tâche monumentale de créer un nouveau système commercial, adapté au monde actuel qui est caractérisé par l'internationalisation des marchés. Il ne peut réussir que si l'ensemble des 15 groupes de négociation réussissent. Les défis de l'économie mondiale actuelle exigent de nouvelles règles pour la concurrence internationale, un accès sûr et fiable aux marchés dans l'ensemble des secteurs, y compris l'agriculture et les textiles, l'extension des règles multilatérales aux nouveaux domaines du commerce tels que la protection de la propriété intellectuelle, les services et les investissements, ainsi qu'une meilleure cohérence entre les politiques micro- et macro-économiques.

Un système multilatéral fiable et capable d'éviter que la globalisation des marchés ne mène à un nouveau protectionnisme, plus subtil doit résoudre les trois défis suivants :

- il doit mener à une compétitivité accrue. Le statu quo est insuffisant. Le nouveau système multilatéral doit aboutir à l'abolition des mesures de zone grise, c'est-à-dire de ces arrangements et pratiques bilatéraux ou unilatéraux qui limitent la concurrence internationale. Il doit tenir en échec l'unilatéralisme et le bilatéralisme qui donnent un avantage aux puissants au dépens des nations petites et moyennes;
- il doit englober l'ensemble des obstacles à la concurrence. Dans un monde de plus en plus intégré, les obstacles à la concurrence ne se trouvent plus à la frontière - l'objet principal du GATT traditionnel. Le nouveau GATT doit réduire et minimiser les effets de distorsion du commerce des politiques micro-économiques nationales. L'évolution économique mondiale exige que le GATT, dont l'activité se limite aujourd'hui aux questions de commerce mondial, se transforme en une organisation qui s'occupe de l'ensemble de la politique concurrentielle. Car ce sont de plus en plus ces mesures micro-économiques internes qui déterminent le véritable accès aux marchés nationaux;
- il doit faciliter l'intégration des pays du Tiers Monde et des pays de l'Est dans un système mondial libre-échangiste. Les réformes importantes à l'Est et dans le Sud ont besoin de règles multilatérales fiables qui les encouragent dans leurs efforts;
- il doit fournir un cadre mondial pour l'intégration économique régionale. Les intégrations économiques régionales doivent être les précurseurs d'un système mondial intégré et non pas les antagonistes d'un tel système. Un système mondial multilatéral fort et crédible est la meilleure garantie pour assurer que les blocs économiques régionaux restent ouverts au monde et facilitent l'intégration économique mondiale. Pour la Suisse, nation marchande par excellence, engagée simultanément dans deux négociations capitales, celle de l'Europe et celle de l'Uruguay Round, il est essentiel que ces deux négociations produisent des systèmes compatibles. Notre bien-être dépend d'un accès sûr et non-discriminatoire aux marchés de l'Europe et du monde.

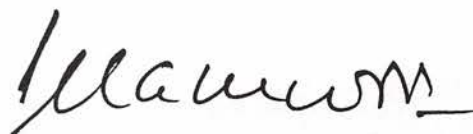
La Suisse a donc un intérêt primordial à ce que cette négociation réussisse et qu'elle se termine comme prévu en décembre de cette année. Nous poursuivons donc une stratégie offensive pour maintenir élevé le degré d'ambition, pour pouvoir participer effectivement à la phase finale de la négociation et pour jouer - partout où cela est possible - un rôle de pont entre les antagonistes.

Le talon d'Achille de cette stratégie offensive est la négociation agricole où nous poursuivons une stratégie essentiellement défensive. Cependant, nous nous efforçons, là aussi, de jouer un rôle constructif. C'est dans cet esprit que nous prenons en main la préparation, d'ici au 1er octobre, de

l'inventaire exhaustif des mesures de protection et de soutien et d'ici au 15 octobre 1990 des offres de réduction de la protection agricole. Notre position dans cette négociation est guidée par la reconnaissance qu'une réforme de notre politique agricole est indispensable et ceci autant d'un point de vue interne (coûts économiques et consensus politique nécessaire) que d'un point de vue externe (négociations avec la CE et le GATT). Une telle réforme sera bénéfique non seulement à l'économie suisse, mais aussi à notre agriculture : seul un système multilatéral fiable peut fournir une base sûre et permanente pour le développement de notre agriculture et pour l'accomplissement des tâches spécifiques dont elle est chargée (maintien de l'environnement, sécurité alimentaire, peuplement décentralisé).

Nous recherchons donc dans cette négociation un accord sur un ensemble de règles et d'engagements qui (i) reconnaîtra les objectifs non-commerciaux de notre politique agricole, (ii) tiendra compte de la spécificité des agricultures et (iii) qui permettra à chaque pays de définir sa propre politique agricole, pour autant que les instruments choisis affectent le moins possible le commerce des produits agricoles. Cela dit, quel que soit le résultat du Round et la Suisse veut un résultat ambitieux, la politique agricole suisse n'échappera pas à une réforme qui y introduira plus de marché et plus d'ajustement structurel.

Le Conseil fédéral aura à se prononcer d'ici la fin du mois d'octobre sur le mandat final de négociation pour la délégation suisse dans le cycle de l'Uruguay. Le volet agricole de ce mandat aura une importance toute particulière et présupposera une discussion au sein du Conseil fédéral sur les éventuelles réformes à introduire dans la politique agricole suisse.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maurice' or similar, written in a cursive style.